



formation 'Enjeux et usages de la forêt dans un
contexte de changement climatique '
le 6 février 2024 de 9h00 à 12h et de 14h à 16h
à Saumur

👉 A retenir

- ➡ Cette formation est destinée aux élus référents forêt bois de la CFT de Saumur Val de Loire
- ➡ Elle se tiendra : Saumur Val de Loire agglomération, 11 rue du Maréchal Leclerc 49 400 Saumur.
- Le 6 février 2024 de 9h à 16h
- ➡ Pour une bonne qualité des échanges, la formation sera limitée à 15 personnes
- ➡ Inscription ouverte jusqu'au 30 janvier 2024 auprès d'Angélique ORTS, tél : 06 75 91 13 53
angelique.orts@saumurvaldeloire.fr

PROGRAMME

6 février 2024 de 9h à 16h

Formatrice : Isabelle Vergne, FNCOFOR

Intervenant pour la visite en forêt

- 9h00 - 9h20 :** **Introduction et présentation du programme et des objectifs**
Accueil,
Présentation des objectifs et de l'ordre du jour de la formation
Méthodologie : présentation de la formation par la formatrice et tour de table pour se présenter entre participants + gommettes : comment votre forêt est-elle aujourd'hui impactée par le changement climatique ?
- 10h10 - 10h40 :** **La forêt et sa multifonctionnalité placée sous la protection de la Nation**
Le code forestier
Les fonctions économiques, sociales et environnementales de la forêt
La gestion durable des forêts privées
La gestion durable des forêts publiques
Méthodologie : interaction à partir de photos, apports théoriques
- 9h20 - 10h10 :** **La forêt et le changement climatique**
La forêt subit le changement climatique
La forêt contribue à atténuer le changement climatique
Méthodologie : Quiz et apports théoriques

10h40– 11h00	PAUSE
11h00 - 12h00 :	<p>L' élu acteur de la filière forêt bois dans un contexte législatif</p> <p>Les différents rôles de l' élu vis-à-vis de la forêt Agir pour atténuer le changement climatique Agir pour dynamiser mon territoire Agir pour favoriser l' économie circulaire <i> dont contrat d' approvisionnement</i> Agir pour limiter les risques naturels <i> (dont la desserte et le risque incendie)</i> Agir pour entretenir le patrimoine forestier public et privé <i> (dont l' entretien de la desserte publique et privée)</i></p> <p>Méthodologie : Réflexion autour des différentes modalités d' action de la commune sur chaque thématique et apports théoriques.</p>
13h00– 14h00	REPAS
14h00 - 16h00	<p>Visite commentée en forêt sur le changement climatique</p> <p>Constats sur les effets du changement climatique sur la forêt et présentation des actions menées pour y faire face.</p> <p>Méthodologie : Déplacements en forêt et commentaires</p>

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

Organisme de formation

IFFC – Institut de formation forestière communale, organisme de formation de la Fédération nationale des Communes forestières

Date, horaire et lieux de la formation

Formation du 6 février 2024 qui se déroulera à Saumur Val de Loire agglomération, 11 rue du Maréchal Leclerc, en deux temps :

- de 9h à 12h00 en salle
- de 14h à 16h en forêt

Contact

Contact inscription : Angélique Orts angelique.orts@saumurvaldeloire.fr , 06 75 91 13 53

☞ **Contactez Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation ou à son accès aux personnes en situation de handicap.** isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98

Durée

5 h00 de formation

Coût pour le stagiaire

La formation, d' un coût de 1200 € plus frais de déplacement, est prise en charge par la charte forestière de territoire de Saumur Val de Loire, ainsi que les frais de repas des participants.

Objectif général

Identifier le contexte, les enjeux , les différents usages de la ressource forestière et le rôle des élus

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'/de :

- identifier le contexte forestier français
- cerner les atouts de la forêt et de la filière forêt bois
- repérer la manière dont il est possible d'agir en tant qu'élu dans le domaine de la forêt et la filière bois

Evaluation de la formation

La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire.

Attestation :

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Formatrice

Isabelle Vergne, chargée de mission formation à la FNCOFOR. Isabelle Vergne co animé à plusieurs reprises la formation 'la forêt, ressource d'un territoire, enjeux et usages' et conçoit de nombreuses formations pour les élus et administrateurs des Communes forestières.

Public visé :

Les élus référents des communes situés sur le territoire de la Charte forestières de territoire

Pré requis :

Ces formations sans prérequis supposent néanmoins une acculturation/sensibilisation à la thématique forestière

Règlement intérieur, RGPD :

Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

👉 Pour s'inscrire :

Contactez directement **Angélique Orts** angelique.orts@saumurvaldeloire.fr, tél 06 75 91 13 53

➡ **Avant le 30 janvier 2024**. Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes invitées seront informées par mail ou par téléphone



Fédération nationale des
Communes forestières

IFFC / FNCOFOR

13 rue du Général Bertrand - 75007 Paris

01 45 64 47 98

federation@communesforestieres.org